

BIEN VIVRE À SAVIGNY

Que faire des 6,5 M€ du futur budget supplémentaire de la Ville ?

En 2021, la Ville a dégagé un résultat positif de 6,5 M€, qui sera affecté aux recettes de 2022 lors du vote du budget supplémentaire.

De plus, en 2021 la Ville se désendette de 3,3 M€

Ces données, bien réelles et incontestables, traduisent la bonne gestion des finances de la ville par notre équipe Bien Vivre à Savigny.

Nous constatons que le budget supplémentaire 2022 ne sera pas voté en juin, ce qui est fort dommageable, tant sont grandes les urgences.

Nos propositions pour ce budget supplémentaire sont les suivantes :

- **Répondre à l'urgence sociale** d'ores et déjà accentuée par la forte inflation que nous connaissons, qui va s'amplifier dans les semaines qui viennent : la hausse des prix des produits alimentaires de base est déjà de l'ordre de 10% en moyenne. Cela nécessite une subvention supplémentaire pour notre Centre Communal d'Action Sociale qui pourra alors par exemple accorder une subvention exceptionnelle « pouvoir d'achat » à nos associations caritatives, à notre épicerie sociale, et augmenter le plafond annuel d'aide facultative au bénéfice de nos concitoyens en grand urgence sociale ;

- **Réviser les dépenses** largement sous estimées au budget primitif 2022, les dépenses d'énergie en particulier ;

- **Acheter un car neuf** répondant à la réglementation en Ile de France plutôt qu'un car diesel d'occasion, pour notre régie des transports ;

- **Réviser les tarifs de la restauration scolaire et des activités périscolaires** dès septembre 2022 en appliquant le mode de calcul du « taux d'effort » pour une plus grande équité sociale, pour un effort proportionnel aux ressources et qui efface les effets de seuil.

- Profiter de cette recette supplémentaire de 6,5 M€ et du faible taux d'endettement de la Ville à fin 2021, alors que les taux d'intérêt sont encore très bas, pour financer de **nouveaux équipements indispensables : une nouvelle école à Champagne, un tiers-lieu pour les jeunes, une nouvelle crèche, etc...**

Par ailleurs la commune n'a toujours pas mis en œuvre la modification du PLU si urgente pour **limiter la frénésie de constructions nouvelles, mieux protéger notre environnement et les zones pavillonnaires de notre ville**. Le nouveau Maire et son équipe ont perdu une année entière pour présenter en juin un nouveau projet de modification sans aucune indication concrète de leurs réelles intentions. En attendant une rentrée chargée, nous vous souhaitons un bel été.

Retrouvez-nous sur le site www.bienvivreasavigny.org

Groupe BVS : Lydia BERNET, Corinne CAMELOT-GARDELLA, Nathalie COETMEUR, Jean-Marc DEFREMONTE, Bruno GUILLAUMOT, Fatima KADRI, Patrice KOUAMA, Jacques SENICOURT

OSONS SAVIGNY

Beaucoup d'entre nous attendent de retrouver une attractivité économique pour Savigny.

Le projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) du quartier de la gare a été totalement mis de côté par la précédente majorité et n'a toujours pas été relancé. Nous attendons tous un cœur de ville, avec des commerces de proximité et un plan de stationnement en adéquation avec ce futur développement économique, afin d'en faciliter l'accessibilité.

Il est temps de réveiller la belle endormie.

Sabine, merci pour ton engagement sans faille et ton travail dans les commissions et aux conseils municipaux depuis maintenant 2 ans.

Bel été à tous.

Alexis IZARD et Christophe-Reynald MICHEL

VIVONS SAVIGNY AUTREMENT, AVEC OLIVIER VAGNEUX

L'article 34 du règlement intérieur FASCISTE du Conseil municipal m'**INTERDIT désormais de vous « COMMUNIQUER des renseignements obtenus dans l'exercice de mon mandat »**.

Je ne peux pas non plus vous RECEVOIR pour vous ÉCOUTER, parce que **le maire refuse, AU MÉPRIS DE LA LOI, de mettre à ma disposition un local municipal...**

Olivier VAGNEUX · olivier@vagneux.fr · vagneux.fr
06.51.82.18.70

Les textes publiés sous cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.

RASSEMBLONS SAVIGNY ! - MAJORITÉ MUNICIPALE

Déjà 6 mois à vos côtés !

Le 17 décembre 2021, une nouvelle équipe municipale était installée. Depuis cette date, n'avons ni compté notre énergie ni notre temps pour améliorer votre quotidien et garantir votre sécurité.

Nous le savons, le lien ténu qui lie les citoyens à leurs représentants est de plus en plus mis à mal par de la malhonnêteté, des contre-vérités ou encore une certaine mauvaise foi.

Vous nous avez fait confiance et cela nous engage à vous écouter, à trouver des solutions et à mettre en place nos engagements de campagne.

Durant ces 6 mois, nous avons eu à cœur :

1. D'améliorer votre cadre de vie grâce :

- A la création de la ZAC (zone d'aménagement concerté) Cœur de Ville pour que le quartier de la gare puisse enfin revivre
- A la création d'une Charte de la promotion immobilière durable et de la lutte contre les nuisances de chantier pour que les riverains ne soient plus la victime de ces chantiers
- Au lancement de la 3^e modification du Plan Local d'Urbanisme pour permettre de limiter l'étalement urbain, préserver la nature en ville et nos zones pavillonnaires
- A la finalisation du projet de renouvellement urbain de Grand-Vaux et début des déconstructions des tours au 1^{er} trimestre 2023

2. De garantir votre sécurité en :

- Renforçant l'équipement des policiers municipaux (achat de nouveaux gilets pare-balles, nouveaux équipements de communication et armement) en recrutant à la rentrée de nouveaux effectifs
- Signant une convention de partenariat entre les villes de Savigny-sur-Orge, Viry-Chatillon et Juvisy-sur-Orge pour que les polices municipales puissent aider lors des grands événements ou lors d'opérations communes
- Mettant en place un partenariat plus étroit entre la Police municipale et la Police nationale

3. De faire de Savigny-sur-Orge une ville où il fait bon vivre par :

- L'achat de l'ancien cinéma Excelsior et des boxes pour la construction d'un nouveau centre culturel comprenant des salles de cinéma, une salle de spectacle et un espace mémoriel
- Le lancement d'une étude pour le réaménagement du Parc des sports Jean Moulin afin d'y intégrer la dimension sport loisirs et d'y accueillir le sport d'excellence
- L'organisation d'événements fédérateurs : fête des grands-mères, brocante annuelle, première fête de la musique au sein de la Grande rue, reprise des thés dansants tant attendus
- La création d'une nouvelle saison culturelle pour tous et d'un programme de festivités estivales

Derrière ces grands projets, il ne faut pas oublier la gestion habituelle d'une ville aussi grande que Savigny-sur-Orge.

Rendons ici hommage au travail quotidien des agents de la commune qui œuvrent pour que la ville soit embellie et fleurie, que les trottoirs soient bien entretenus, que vos enfants puissent être accueillis dans les meilleures conditions au sein des écoles, des accueils de loisirs et des crèches.

Et l'année 2022 est loin d'être finie ! Si pour certains rien ne va assez vite, nous avançons avec les contraintes financières et administratives inhérentes au bon fonctionnement d'une collectivité.

Tout comme vous, nous souhaiterions faire plus vite mais certains chantiers requièrent plus de temps d'études pour aboutir à un projet sérieux et qui réponde à vos besoins et à vos attentes.

Proches de vous, nous portons une ambition collective. Rien, ni personne ne pourra nous détourner des objectifs que nous nous sommes fixés.

Pour conclure ce bilan non-exhaustif, **nous vous souhaitons un très bel été 2022 à Savigny-sur-Orge !**

Les élus du groupe « Rasseblons Savigny ! »